Assises CANOPEEA Rhône-Alpes / PACA

8 et 9 octobre 2012 / Saint-Etienne

Comment l'enseignement supérieur dans le champs artistique peut-il participer à la transformation des rapports entre l'art et la société ?

Bilan général

Objectifs :

Ce temps d'assises en région Rhône-Alpes / PACA avait pour objectif de partager les travaux, réflexions et la démarche du CANOPÉEA avec le plus grand nombre pour parvenir à une meilleure compréhension, à favoriser le décloisonnement et à formaliser des propositions sur la thématique définie ci-dessus, en particulier sur les relations entre réalités de terrain et formation supérieure et les priorités entre culture et Éducation nationale.

Déroulement :

Après une présentation du programme, des objectifs et de la démarche du Canopéea, les participants se sont répartis en ateliers pour répondre à trois questions à partir d'études de cas :

- Qu'est ce que cela interroge ou suppose en termes de formation (enseignement supérieur, formation continue) pour les enseignants, professionnels, artistes..., impliqués dans ce type d'action ?
- Comment élaborer une culture commune entre les partenaires et avec l'éducation nationale pour négocier un cadre d'action ?
- Qu'est ce que ces études de cas engagent comme valeurs, choix et décisions de la part des acteurs des politiques publiques nationales et locales ?

Ces travaux étaient rythmés par les interventions de Noémie Lefèvre et Philippe Henry

La deuxième journée était consacrée à l'élaboration de propositions

Les propositions formulées le mardi 9 après-midi

Titre générique
A partir de l'évaluation de l'existant, évolution des dispositifs de formation, des cadres d'emploi et des déroulements de carrière.
La production par un élève de 3ième d'une « trace » réflexive de son parcours de pratiques artistiques et culturelles.
Initier ou renforcer des liens entre les structures d'enseignement artistique et les différentes entités professionnelles artistiques dans l'enseignement initial ou professionnels.
Mise en place d'un groupe de travail « Modèles de Formation »
Préserver les acquis – formation – évaluation
Ouvrons les travaux pour la création d'un pôle supérieur en Rhône-Alpes.
Créer des formations continues communes aux acteurs œuvrant dans le champ de la culture et relevant de différents ministères.
Création de plateforme avec professionnels, étudiants, chercheurs, collectivités (élus), employeurs, etc...
Stage/projet en décalage avec le métier visé
Création d'espaces de coordination, de réflexion et d'élaboration d'une politique d'Education Artistique et Culturelle) à l'échelle d'une collectivité territoriale pilote
Créer des moments et/ou des parcours de formation communs à différents acteurs, en formation initiale (FI) et en formation continue (FC).
Constituer un groupe de travail avec l'ensemble des établissements d'enseignements artistiques supérieurs pour échanger et refonder leurs rôles et missions.
Mise en place de modules communs de formation à la conduite de projets (ens. sup. : FDCA, CEFEDEM, CFMI).
Comment travailler avec les jeunes sur le présent et l'avenir du secteur ? Des outils pour se projeter, pour cheminer.

Les participants aux assises du Canopéea à Saint Etienne

215 personnes au total ont participé aux deux journées, venant de 21 départements et 9 régions :
Rhône-Alpes, PACA, Franche-Comté, Ile de France, Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon, Auvergne, Limousin, Lorraine.

Disciplines représentées par des enseignants ou directeurs de structures d'enseignement : musique, danse, théâtre, musée, art et design, art de la rue.

- 26 directeurs d'écoles de musique, de conservatoires (12,15%)
- 30 musiciens / enseignants – musiciens (14%)
- 16 personnes travaillant dans des départements ou structures départementales (type ODAC, ADDIM, …) (7,47%)
- 15 personnes (dont 2 élues) travaillant dans des régions ou structures régionales (type Nacre, …) (7%)
- 20 personnes travaillant dans des villes (dont 2 élus) (8,87%)
- 3 personnes de la FNAPEC (1,4%)
- 1 responsable d'école sup de théâtre (0,46%)
- 1 responsable d'école sup de danse (0,46%)
- 1 responsable d'école sup d'art et design (0,46%)
- 1 personne d'un musée (0,46%)
- 1 personne de la fédé art de la rue (0,46%)
- 20 personnes travaillant dans des centres de formation des enseignants - musiciens (cfmi, cefedem) (9,34%)
- 55 étudiants (musique) (25,70%)
- 1 personne d'un syndicat (0,46%)
- 8 personnes de l'éducation nationale : DAAC, CPEM (3,73%)
- 4 personnes de théâtres ou compagnies de théâtre (1,87%)
- 12 personnes non classées (5,60%)